



ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

SANTÉ PUBLIQUE - MÉDICAMENT - PRODUITS DE SANTÉ - BIOLOGIE - SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Fondée le 3 août 1803 sous le nom de Société de Pharmacie de Paris

Reconnue d'utilité publique le 5 octobre 1877

Prix Scientifiques & Bourses de l'Académie nationale de Pharmacie - Année 2013

Descriptif

PRIX DE THÈSES

- Quatre prix d'une valeur de 1000 euros destinés à récompenser les auteurs de travaux scientifiques de qualité ayant abouti à la soutenance, en France, d'une *thèse de Doctorat d'Université* soutenue depuis moins de deux ans à la date de candidature.
 - ✓ **Prix des Sciences physico-chimiques**
doté par Sanofi-Aventis
 - ✓ **Prix des Sciences biologiques**
doté par Sanofi Pasteur MSD
 - ✓ **Prix des Sciences du Médicament**
doté par les legs René Bernier et Ludovic et Colette DAVID
 - ✓ **Prix des Sciences de la Santé publique et Environnement**
doté par les Laboratoires Théa (ex : Sciences de la Nature et de la Vie)
- Un prix d'une valeur de 1000 euros ouvert dans toutes les disciplines pharmaceutiques, mais pour des thèses de *Doctorat d'Université*, soutenues depuis moins de deux ans à la date de candidature, et *exclusivement réservé à un pharmacien*, de la métropole ou de pays francophones.
 - ✓ **Prix des Sciences pharmaceutiques**
doté par la Société internationale des Docteurs en Pharmacie d'expression Française (SFDP)

L'attribution de chaque Prix de Thèse donne droit, en plus du titre de lauréat de l'Académie nationale de Pharmacie, à une médaille gravée au nom du lauréat et, éventuellement, à une somme en espèces résultant de dotations par des sociétés pharmaceutiques nommément désignées au palmarès.

PRIX DOTÉS PAR DES SOCIÉTÉS OU ORGANISMES PROFESSIONNELS

- **Prix Maurice BOUVET & Henri BONNEMAIN**

Prix annuel d'une valeur de 1 000 €, doté à parts égales par la Société d'Histoire de la Pharmacie et la famille BONNEMAIN, destiné à récompenser l'auteur d'une thèse ou d'un travail relatif à l'*Histoire de la Pharmacie*, rédigé en langue française et *publié préférentiellement depuis moins de deux ans*.

A équivalence de mérites, la préférence sera donnée à un candidat titulaire du diplôme d'État de Docteur en Pharmacie ou d'un diplôme équivalent de l'Union européenne.

- **Prix de la Société des Amis des Facultés de Pharmacie de Paris (Amifac)**

Prix d'une valeur de 1 000 €, doté par les arrérages de biens du Syndicat Général de la Réglementation des produits pharmaceutiques dévolus par ses derniers présidents Maxime VAILLANT et Gabriel MAILLARD à la S.A.F.P.P. Il est destiné à récompenser un ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de *nationalité française*, de *préférence pharmacien ou étudiant en pharmacie*, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir les sciences Pharmaceutiques et biologiques.

- **Prix Silvine CHATELAIN**

Prix annuel d'une valeur de 1 000 € doté par la donation Christian Chatelain, destiné à récompenser un *pharmacien*, de préférence de *nationalité française*, pour des travaux originaux portant sur les sciences biologiques et/ou un sujet contribuant à enrichir les connaissances et pratiques professionnelles.

- **Prix Albert et Jacques SALMON**

Prix d'une valeur de 1 000 €, destiné à récompenser un *pharmacien* ou un *étudiant en Pharmacie*, de nationalité française, qui s'est signalé par une communication, une publication ou un travail de qualité, dans le domaine de l'*Hygiène* ou de l'*Orthopédie*. (Un an sur deux).

- **Prix CHOAY**

Prix d'une valeur de 1 500 €, doté par le laboratoire C.C.D. et destiné à récompenser des travaux réalisés en France, de préférence par un pharmacien, depuis moins de trois ans et se rapportant à la nutrition ou à l'utilisation de dispositifs médicaux.

- **Prix MADP en Addictologie**

Prix destinée à mettre en valeur une personnalité de nationalité française, *de préférence pharmacien*, très impliquée dans le domaine de l'Addictologie par ses travaux de recherche appliqués ou fondamentaux, son implication sur le terrain. Ce Prix d'un montant de 2 000 € est organisé en partenariat entre l'Académie nationale de Pharmacie et la Mutuelle d'Assurance des Pharmaciens (MADP). Il sera remis conjointement par les présidents de l'Académie et de la MADP à l'occasion de la séance solennelle annuelle de l'Académie ainsi que lors de la Convention nationale de la MADP.

- **Prix Opal**

Prix d'une valeur de 1 500 € décerné chaque année et destiné à récompenser des travaux originaux de Doctorat d'Université ou de niveau équivalent, ayant pour thèmes soit la recherche de méthodes substitutives permettant de limiter le recours à l'animal de laboratoire soit la mise au point de techniques améliorant le bien-être des animaux tant au cours des expérimentations que dans leur hébergement.

- **Prix Maurice GIRARD**

Les arrérages du legs constitué en 1988 par le Professeur M.-L. GIRARD, sont destinés à récompenser un chercheur ou une *équipe* de chercheurs, par un prix d'une valeur de 1 500 € pour aider à la réalisation d'un projet de *recherche dans le domaine de la Biologie*.

- **Prix de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Paris**
Prix René & André FABRE

Prix créé en 1989 et financé par l'Association des Anciens Internes et Internes en Pharmacie des Hôpitaux de Paris. En 2011 suite à la donation de M^{me} Jacqueline FABRE, il prend la dénomination : Prix de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Paris, Prix « René & André FABRE » et est co-financé.

Prix d'une valeur de 2 000 €, il est destiné à encourager un *interne ou un ancien interne en Pharmacie français ou nommé à titre étranger*, quelle que soit sa région d'Internat, et âgé de moins de 35 ans, poursuivant des travaux de recherche dans le domaine des *Sciences pharmaceutiques ou biologiques* notamment biologie médicale, toxicologie et hygiène industrielle.

- **Prix Michel DELALANDE**

Prix d'une valeur de 2 000 €, créé par Michel DELALANDE, doté par les arrérages de la donation constituée en l'an 2000 par M^{me} POMARET, née Line DELALANDE, fille de Michel DELALANDE, et Jean Carlos POMARET, son époux ex-président du Groupe DELALANDE, ainsi que M & M^{me} CAMBOULIVE, née Catherine DELALANDE et M & M^{me} MOINEL, née Odile DELALANDE, filles de Michel DELALANDE, destiné à récompenser un auteur, ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, ressortissants de l'Union européenne, par préférence pharmaciens, pour des travaux originaux intéressant les sciences pharmaceutiques et se rapportant de préférence à la pharmacodynamie, à la chimie thérapeutique ou à l'étude des substances chimiques naturelles. Si le Jury le juge souhaitable, ce Prix peut être réparti entre plusieurs bénéficiaires, sans qu'il soit nécessaire que les parts soient égales.

- **Bourses de Recherche en Pharmacie oncologique**

La Société Française de Pharmacie Oncologique (SFPO) décerne chaque année deux bourses de recherche destinées à soutenir des travaux de recherche appliqués ou fondamentaux dans le domaine de la pharmacie oncologique. Elles sont

décernées en partenariat entre l'Académie nationale de Pharmacie et la SFPO. Elles seront remises conjointement par les présidents de l'Académie et de la SFPO à l'occasion de la séance solennelle annuelle de l'Académie ainsi que, un an sur deux, lors du congrès de la SFPO.

Suite au legs d'Élie BZOURA à l'Académie nationale de Pharmacie, ces deux bourses d'un montant de 6 000 € chacune seront décernées. L'une sur un projet de recherche appliquée, l'autre sur un projet de recherche fondamentale :

✓ **Bourse SFPO**

le ou les porteurs du projet doivent être pharmacien. Les projets présentés consistent en des travaux pouvant être réalisés dans le cadre d'une pharmacie hospitalière, dans un laboratoire de recherche appliqué rattaché à un établissement d'hospitalisation publique ou privée ou dans un laboratoire universitaire ou EPST travaillant en étroite collaboration avec un service pharmaceutique hospitalier.

Dans le cas où les projets présentés impliqueraient le respect de réglementations particulières, notamment dans le cadre de recherches biomédicales, le candidat est réputé prendre en charge les formalités afférentes, notamment recueillir l'avis préalable d'un comité de protection des personnes.

✓ **Bourse SFPO - Élie BZOURA**

elle sera décernée à un chercheur, de préférence pharmacien, ou dirigeant une équipe de recherche dont les travaux scientifiques seront consacrés à la découverte ou au développement de médicaments anticancéreux.

Les lauréats s'engagent à consacrer l'intégralité de la bourse attribuée à la réalisation des travaux présentés et à en présenter à la SFPO les résultats, ou à défaut l'état d'avancement du projet, l'année suivant l'obtention de la bourse. Un bilan d'utilisation des crédits devra être fourni aux deux parties.